

Information

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **116 (1976)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.03.2021**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Information

La conférence de presse de la Div mec 1

Comme il le fait au début de chaque année, le colonel-divisionnaire Dénéreaz, commandant de la Division mécanisée 1, a organisé récemment une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment présenté les cours des troupes de son unité d'armée.

Ces cours 1971 ont débuté le 26 décembre dernier déjà avec la mise sur pied des cadres, puis des troupes du Régiment d'infanterie motorisé 2 que le Conseil fédéral avait décidé d'affecter à des missions de sécurité sur l'aéroport de Cointrin. Le Régiment 2 a été relevé de sa mission dans la première quinzaine de février. Le Régiment de cyclistes 4 fera, probablement, un service semblable en août.

Cette année, la Division mécanisée 1 ne participera pas, comme elle l'a fait l'an dernier, à des manœuvres de corps d'armée. Les principales activités de ses troupes, au cours des mois à venir, seront les suivantes:

— en octobre, manœuvres divisionnaires pour l'Etat-major de la division, les compagnies divisionnaires, des formations de DCA, des troupes de santé, des corps de troupe du ravitaillement, du matériel et de la police de route, qui seront stationnés dans le Jura et dans le Nord vaudois;

— un régiment de chars et un régiment d'artillerie exerceront, en mai et juin, des tirs combinés; ils seront cantonnés à La Côte;

— un autre régiment de chars qui occupera les mêmes stationnements que le précédent procédera, durant le mois de juin, à des exercices de mobilité, ainsi qu'à des exercices de soutien, avec les éléments spécifiques de chaque bataillon. Ce régiment sera, en outre, troupe d'application pour l'Ecole de tir des troupes légères et mécanisées.

En novembre, le deuxième régiment d'artillerie prêtera l'un de ses groupes à l'Ecole de tir d'artillerie. Un autre groupe de ce corps de troupes fera service en avril et mai, dans la région de Châtel-Saint-Denis.

Signalons enfin qu'un cours d'introduction au lance-mines 12 cm pour les compagnies lance-mines de chars aura lieu au mois de juin, sur la place de Thoune.

Activités hors-service

Un certain nombre d'activités hors-service jalonneront l'année. Il faut mentionner, en premier lieu, la *Journée romande de marche* qui en est déjà à sa 7^e édition et qui se déroulera le 2 mai prochain.

Le cours alpin volontaire d'été de la division aura lieu du 6 au 11 septembre à Chanrion sur Mauvoisin. Commandé par l'officier sports de la division, ce cours présente de nombreux avantages pour la formation individuelle du soldat et pour la création d'un esprit d'équipe.

Le 9 octobre, très probablement dans la région d'Yverdon, ce sera le concours d'été par équipes.

« Semper fidelis »

Enfin, le colonel-divisionnaire Dénéreaz a parlé de *Semper Fidelis* qui, la plupart de nos lecteurs le savent, est la devise de la Division mécanisée 1. Ce sera aussi désormais, comme l'a expliqué son commandant, celle d'une nouvelle entreprise qui vient

d'être lancée. Cette entreprise associera les amis de la 1^{re} Division, de la Brigade légère 1 et de la Division mécanisée 1. Le but qu'elle poursuivra est l'enrichissement de notre patrimoine national en suscitant la création d'œuvres nouvelles. Son premier objectif: la création, le 19 novembre prochain, d'une œuvre musicale, la « Cantate pour le 10 août 1792 », dont la musique sera due au compositeur Jean Balissat et le texte à Géo-H. Blanc.

Ajoutons que *Semper Fidelis* vient d'éditer un très beau portefeuille, sorti des presses des maîtres imprimeurs Roth et Sauter à Lausanne, contenant notamment une image photographique tirée du Musée militaire de Morges et un texte inédit de C.-F. Landry, intitulé « Armes ».

Ceux qui voudront soutenir *Semper Fidelis* pourront obtenir des renseignements à l'adresse suivante: Cdmt Div méc 1, caserne, 1000 Lausanne.

Bibliographie

Les livres

La Guerre des trois fous, par Bernard Fay. — Librairie académique Perrin, Quai des Grands-Augustins, Paris 6^e.

Ecrivain, historien, professeur, politicien, mais avant tout Français, l'auteur de cet ouvrage fut nommé « Administrateur général de la Bibliothèque nationale » sous l'occupation, de 1941 à 1945. Les servitudes inhérentes à ses fonctions en ces années tragiques, mais surtout son attachement au maréchal Pétain lui valurent d'être condamné à perpétuité à la Libération. Evadé en 1951, il trouva refuge en Suisse.

Son ouvrage reflète sans doute l'amertume et les désillusions d'un homme emprisonné, à tort ou à raison, mais certainement en raison de sa fidélité à ses convictions les plus profondes. L'intérêt de ce livre n'est cependant pas dû à cet aspect autobiographique, mais à la façon d'éclairer les événements de la deuxième guerre mondiale et de leur donner ainsi un relief nouveau. Bernard Fay ne s'est pas en effet borné à assembler des documents officiels pour en extraire une synthèse non moins officielle: il s'est attaché surtout à conduire son enquête en s'appuyant sur des faits qu'il a pu contrôler et souvent méconnus. Cela le conduit à porter des jugements inattendus et sévères sur les hommes qui ont présidé à la destinée de notre humanité en cette période sanglante et décisive de notre histoire contemporaine, en particulier sur Hitler, Staline et Roosevelt (les « trois fous »), sans oublier de Gaulle.

Le ton n'est cependant pas celui de la polémique. L'auteur bafoue certes des préjugés et l'on pourra nuancer certains de ses jugements. On lui reconnaîtra cependant le souci constant — et le talent — de dépasser l'anecdote pour replacer l'événement dans un contexte plus général, de rechercher l'objectivité au-delà de la passion, et de présenter le tout dans un style d'une rare qualité.

La « Guerre des trois fous » permet aussi de mieux connaître les difficultés des gouvernements télégués par une puissance d'occupation, qui, animés par leur patriotisme et leur sens aigu du devoir, ont préféré une lutte inégale à la fuite devant les responsabilités, et qui savent pourtant qu'ils seront accusés d'être des collaborationnistes. C'est dire, au lendemain de l'occupation de la Tchécoslovaquie, que l'ouvrage serre de près l'actualité.

J. P.